

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : s-nkiesa-nsona-csspi-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/de7e916d0f073a6916e75449>

Date d'obtention : 2024-10-25 18:29:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est une approche centrée sur l'éducation et la prévention en matière de sexualité des adolescents. Elle vise à informer, prévenir et accompagner ces jeunes dans leur parcours de découverte de la sexualité. En fournissant un cadre clair et structuré, la méthode Sexto permet aux intervenants de mener leurs actions de manière cohérente et efficace. L'un des principaux objectifs de cette méthode est de répondre rapidement à des situations de sextage, afin de limiter les conséquences négatives pour les adolescents concernés. Elle offre également un soutien rassurant tant pour les victimes que pour leurs familles, tout en sensibilisant l'auteur aux répercussions et aux risques criminels associés à ses actions. En somme, la méthode Sexto constitue un outil précieux pour favoriser un dialogue ouvert sur la sexualité et pour protéger les jeunes face aux enjeux liés aux nouvelles technologies et à la communication numérique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'agir conformément aux règles et à la législation en vigueur face à la situation présentée. Elle offre un protocole clair, défini et structuré, ce qui favorisera la réussite de mon intervention en minimisant toute marge d'erreur. Grâce à cette formation, j'aurai une meilleure compréhension des enjeux, ce qui me rendra apte à réaliser une intervention adaptée. Je pourrai ainsi intervenir en toute confiance, rassurant les élèves et les parents impliqués dans cette situation. De plus, je serai en mesure d'agir rapidement et en collaboration avec mes collègues, tout en comprenant bien mon rôle dans ce contexte.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Pour protéger la victime et prendre en compte tous les facteurs anxiogènes liés à ce type de situation, il est essentiel de retirer dès le départ les téléphones des personnes en possession de photos compromettantes. Il est également important de ne pas regarder ni essayer de voir ces photos afin de préserver l'intégrité de l'élève et de ne pas enfreindre la loi. Cette démarche doit s'appliquer à tous, y compris aux parents et aux autres intervenants.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

